

Bulletin de clarifications n°1: Questions et réponses relatives au Dossier d'Appel d'offres

Déploiement de systèmes informatiques GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) Pour les projets bénéficiaires du FONZID

Réf.:N°DD/SH/ SH/MCA-M/LI-59/COMPACT

Date de publication : **15 octobre 2023**

Date limite de formuler les questions de clarification : **17 février 2023**

Dale limite de dépôt des offres :**22 février 2023 à 23h00**

N°	Questions	Réponses
1	Consistance de la mission 2 : La plateforme GMAO devra être accessible, par les utilisateurs, via web et mobile tout en assurant un nombre non limité d'utilisateurs Une solution GMAO en nombre non limité d'utilisateurs, nécessitera un dimensionnement important en terme de serveurs base de données, application, load balancing,... Prière de préciser le nombre d'utilisateurs simultanés à chaque plateforme, Quel est l'effectif de techniciens affecté à chaque parc ?	La plateforme ne devra pas avoir de limite de nombre d'utilisateurs. Le prestataire devra s'appuyer totalement sur ces ressources pour l'installation et la maintenance de la plateforme durant la période de garantie.
2	Quel est l'effectif auquel sera destiné la formation ?	La formation serait destinée à un effectif compris entre 15 et 30 personnes
3	Les occupants du parc, auront-ils accès à la GMAO ? pour déclarer leurs incidents pour les actifs communs au parc ?	Oui
4	Délai de 20 jours, nous parait très court. Est-ce que l'inventaire des actifs ainsi que le plan de maintenance seront disponibles pour avant le début de la mission	Le prestataire est invité selon les TdR (page 9) d'arrêter la liste des actifs. Le délai de la mission est raisonnable pour un prestataire expérimenté dans les solutions GMAO des parcs industriels.
5	Pour l'installation : Est-ce que chaque parc aura sa propre plateforme technique (serveurs,...) ?	Oui
6	L'acquisition de la plateforme sera-t-elle à votre charge ?	Non, il est à la charge du prestataire
7	L'installation sera-t-elle par parc ou une seule installation multi-sites ?	Il s'agit d'une installation par parc.

N°	Questions	Réponses
8	Pour les références Parc industriels, notre expérience sur le marché marocain de la GMAO depuis 1995, aucun parc au Maroc n'est équipé par la GMAO. Nous avons des références au Parc Noor à Ouarzazate (énergie solaire), autoroutes du Maroc,... cela fera-t-il l'affaire ?	A ce stade de la procédure, seul le panel pourra se prononcer sur les références présentées dans votre offre
9	Comment sera hébergée la GMAO: sur vos serveurs ou en mode SaaS ? Si c'est mode SaaS, ça sera un abonnement annuel comprenant la maintenance ? les Maj. et l'hébergement ?	La GMAO sera installée sur les serveurs des parcs.
10	Vous avez les infra par site ou ça sera aux prestataires de les chiffrer ?	Les infrastructures ne sont pas à la charge du prestataire
11	Le délai de 18 jours est pour les 7 sites complets ou pour 1 seul site ?	Pour les 7 sites.
12	Le prix est pour les 7 sites ou pour un site seulement ?	Pour les 7 sites.
13	Le délai de 20 jour calendaire concerne-t-il le délai par projet (par parc) ou le projet des 7 parcs sera mené en parallèle et avec les représentants de chaque parc ?	Le délai concerne la réalisation de la mission pour les 7 projets en parallèle.
14	<p>A la fin de la période de garantie, en principe un contrat de maintenance devra entrer en vigueur pour assurer la pérennité de la solution (correction des incidents et évolution de l'application par rapport aux nouvelles versions)</p> <p>Ce contrat de maintenance dépend du nombre de licences acquis et devra être acquitté chaque année</p> <p>Devrons-nous le chiffrer aussi ?</p>	Il n'est pas demandé de chiffrer le coût de la maintenance au-delà des 12 mois de garantie.